Récépissé n°0254/29/10/04 HAAC

N° 519 du 29 Décembre 2017

L'ÉVEIL de la nation

Bonne et Heureuse Année 2018

Hebdomadaire togolais d'informations générales - Fondé en 2004 Prix : 250 F CFA

Millenium Challenge Account :

Le Togo maintient le cap pour son éligibilité

Bamouni Baba, Coord. national du MCA

Manifestation des 27 et 28 Décembre à Lomé :

La manifestation d'hier dispersée pour changement de point de chute

P.3

Un agent des forces de l'ordre dispersant les manifestants

Libéria :

George Weah, élu 25ème Président de la République

P.6

Le Ballon d'Or 1995 élu Président de la République en 2017

Concert de bidons, klaxons et casseroles de la Coalition des 14 ce vendredi :

Une provocation qu'aucun fidèle musulman n'accepterait

P.3

HCRRUN :

La 3ème phase des indemnisations effective

P.6

Mme Awa Nana Daboya, présidente du HCRRUN

Baisse de la TVA
sur les produits de première nécessité

PRODUITS ET SERVICES	NOUVEAUX TAUX DE LA TVA
Lait non transformé, Riz à l'exception du riz de luxe, Terminaux mobiles et équipements informatiques, Opération de crédit-bail dans les transports, Matériels de production d'énergie renouvelable	0%
Tissu kaki et tissu imprimé (pagne), Huile alimentaire, Sucre, Farine de céréales (blé, etc.), Pâtes alimentaires, Lait manufacturé, Aliments pour bétail et pour volailles, Poussins d'un jour, Matériels agricoles, Services de location et réparation de matériels agricoles, Hébergement et restauration des touristes	10%

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Togotelecom

COMMUNIQUÉ

LE GROUPE TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'ELLE POURRA DESORMAIS PAYER SES FACTURES TELEPHONIQUES ET INTERNET VIA LE SERVICE T MONEY. POUR PAYER LES FACTURES VIA T MONEY, LE CLIENT A DEUX OPTIONS :

1- **PAYEZ SA PROPRE FACTURE EN TAPANT LE CODE *145*6*3*2*1#**

2- **PAYEZ LA FACTURE D'UN TIERS EN TAPANT LE CODE *145*6*3*2*2#**

POUR EFFECTUER L'OPERATION VIA T MONEY, LE CLIENT DOIT SE SERVIR DE SON NUMERO DE COMPTE DE FACTURATION INSCRIT DANS L'ANGLE SUPERIEUR DROIT DE LA FACTURE TELEPHONIQUE IMPRIMEE.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, APPELEZ LE 119 OU LE 22 00 01 19 !

TOGO TELECOM VOUS REMERCIE POUR VOTRE FIDÉLITÉ.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

La Rédaction du journal
L'EVEIL DE LA NATION
souhaite de belles fêtes
de fin d'année à tous
ses lecteurs et lectrices !

Concert de bidons, klaxons et casseroles de la Coalition des 14 ce vendredi :

Une provocation qu'aucun fidèle musulman n'accepterait

Dans le prolongement des manifestations politiques pour contraindre Faure Gnassingbé à un retour à la constitution de 92 ou son départ pure et simple du pouvoir, la coalition des 14 partis organise depuis mercredi, une série de manifestations à quelques jours de la fête de l'an, avec une particularité cette fois-ci, mais qui s'apparente plutôt à une provocation que la communauté musulmane ne saurait tolérer.

Un concept pas tout à fait nouveau sorti tout dru de l'imagination des responsables de la coalition des 14 partis qui manifestent dans la rue est ce concert de bidons, de klaxons et de casseroles qui se tiendra dans toute la ville de Lomé et de ses environs le vendredi 29 Décembre à partir de 13 Heures jusqu'à 14 heures.

Cette stratégie introduite dans la lutte vise selon les initiateurs à déboucher les oreilles des autorités togolaises qui semblent dormir sur leur lauriers et sont insensibles aux cris de détresse que poussent les manifestants exacerbés.

A priori cette mesure n'est pas mauvaise en soi, si tant est qu'elle peut aider à apporter une solution à la longue crise que traverse le pays. Sauf que le hic dans cette façon de concevoir les choses, la communauté musulmane a été trahie et sérieusement trainée dans la boue à partir du moment où, pour qui connait la signification de la journée de vendredi dans la vie des fidèles de Mohammad vous dira que c'est un jour doublement sacré chez cette communauté.

Dans des pays à fort taux de musulmans, la journée de Vendredi est un jour février pour permettre à la Ummah Islamia d'accomplir fièrement, dignement et sans la moindre erreur la salat de Jummah Moubarak de cette journée sacrée

En clair, le Vendredi est chez le Musulman ce que le Dimanche est chez les chrétiens du monde Malheureusement, non seulement cette journée a été choisie pour le fameux concert de casseroles, bidon et klaxon, mais aussi et c'est là qu'on sent la provocation, c'est entre 13heures et 14 heures, heures exacte de la prière de Jummah que les " mécréants " ont choisi de faire du bruit pour perturber, déconcentrer et gâcher l'unique occasion de la semaine pour les musulmans de communier avec Allah.

Cette situation de mépris et de dédain doit interpeller toute bonne conscience religieuse pour faire entendre raison aux initiateurs de ce projet machiavélique.

Si les manifestations de rue ne se tiennent pas vendredi pour dit on permettre aux musulmans d'aller honorer leur engagement vis-à-vis de Allah, pourquoi alors initier une activité pire qu'une marche organisée dans le calme et qui n'empêche pas que les prières de Vendredi se déroulent ?

Autant les musulmans respectent les chrétiens, il est impérieux que ce respect soit mutuel surtout que nous sommes dans un Etat laïc.

Les initiateurs de cette provocation de vendredi doivent donc réfléchir par deux fois et revoir leur copie s'ils ne veulent pas créer un incident religieux dangereux avec la communauté musulmane du Togo.

Kpélafia Biva

Manifestation des 27 et 28 Décembre à Lomé :

La manifestation d'hier dispersée pour changement de point de chute

Près de cinq mois après le début des manifestations de rue, le bilan semble être négatif du côté de la coalition des 14 partis. Cette semaine encore, les militants et sympathisants de l'opposition étaient dans les rues mercredi et jeudi pour poursuivre les manifestations avec cette fois-ci, un élément nouveau qui vient planter la machine.

Un agent des forces de l'ordre dispersant les manifestants

Alors que tous les observateurs se félicitaient du climat pacifique et calme qui caractérisait depuis quelques semaines les marches de l'opposition, cela ne semble pas être du goût des partisans de la captation du pouvoir par la rue. En effet, le Ministre de la sécurité et son collègue de l'administration territoriale de commun accord avec les partis de la coalition, et les organisations de défense des droits de l'homme sont parvenus à mutualiser leurs efforts pour mieux encadrer les marches.

Résultat, depuis cette époque, plus aucune violence enregistrée du côté des marcheurs. Ce climat ne semble pas faire la bonne affaire des leaders de l'opposition. Puisqu'en réalité, c'est lorsqu'il y a débordement que les médias internationaux attachent du prix à ce que l'opposition fait. En ce moment précis, lorsque les choses sont conduites de la sorte, le gouvernement s'inquiète et peut céder à certaines revendications à lui posées. Mercredi, soit premier jour de la série de manifestation de 3 jours, la coalition des 14 qui avait pourtant convenu d'un itinéraire comportant les points de départ et celui d'arrivée avec les autorités a voulu engager un bras de fer inutile. Pour la manifestation de Mercredi, c'est avec étonnement que les forces de l'ordre sur les lieux de la marche ont constaté le changement unilatéral du point de chute de la marche ce 27 Décembre.

Pendant ce temps, les togolais qui n'ont rien à avoir avec la marche et qui tirent l'essentiel de leur revenus des commerces qu'ils tiennent au cœur de Lomé dans le quartier des affaires Deckon sont obligés de fermer boutique et de rentrer chez eux, or, à la veille des fêtes de fin d'année, ils n'auront jamais meilleure occasion pour faire augmenter leur chiffre d'affaires.

Hier Jeudi encore, le même scénario s'est produit au même endroit alors que le gouvernement avait déjà fait appel au sens de responsabilité des leaders de la coalition au soir du Mercredi pour que les accords sur les points de départ d'itinéraire et de point de chute soient scrupuleusement respectés. Malheureusement, c'est au même endroit tout comme Mercredi que les manifestants avec à leur tête leurs leaders ont voulu s'installer à nouveau. Les forces de l'ordre ont dû faire usage de grenades lacrymogènes pour disperser la manifestation.

Il faut noter que cette façon de faire a surpris plus d'un car les responsables de l'opposition laissent croire que c'est les manifestants qui ont demandé que le point de chute ne soit pas à la plage. Mais sauf que dans le cas d'espèce, si les leaders dont la signification en français veut dire celui qui guide ou qui dirige se font donner des ordres par les manifestants, cela voudrait dire qu'il y a une démission de leur part car les rôles sont entrain d'être dangereusement inversés.

Le Togo a déjà souffert de ces plus de 04 mois de manifestations qui ont porté un sérieux coup à notre économie. L'opposition togolaise du moins celle qui manifeste dans les rues doit comprendre que les togolais malgré la crise ont le droit de faire la fête. Il faudra donc que les leaders réfléchissent à une trêve qui pourra permettre aux togolais après douze mois de dure labeur, de jouir des délices des fêtes de fin d'année.

La Rédaction

Millenium Challenge Account :

Le Togo maintient le cap pour son éligibilité

Engagé depuis quelques temps dans la course au trésor du MCA, le gouvernement Togolais ne situe pas clairement les populations sur ce que devient la course au trésor des USA. Toutes fois, les dernières conclusions de la Réunion du conseil d'administration situent l'opinion nationale et internationale sur la position du Togo dans ce challenge.

Contrairement aux propos mensongers des ennemis de la République qui n'hésitent pas à appeler l'apocalypse sur notre cher Togo à chaque petite occasion, le Conseil d'administration du Millenium Challenge Acount est optimiste en ce qui concerne l'éligibilité de notre pays au programme de soutien que les USA mettent à la disposition des pays du sud dans le cadre de l'aide au développement. Pour être plus précis, le Togo garde intact sa chance de bénéficier de la manne mise en jeu par les USA et qui permet toujours aux pays bénéficiaires de se lancer sur l'orbite du développement.

" En ce qui concerne le Togo, le Conseil est optimiste par la possibilité d'un dialogue inclusif comme moyen de résoudre l'impasse politique actuelle, et continuera à suivre les développements sur le terrain en vue de prendre une décision sur le programme de seuil proposé". C'est en tout cas ce qui ressort du communiqué du Conseil d'administration du Millenium challenge account publié le 19 décembre dernier et qui s'est penché entre autres sur l'éligibilité du Togo pour le compact.

A lire entre les lignes de ce communiqué, on constate que le MCA suit avec attention la situation politique de notre pays pour laquelle d'ailleurs elle dit suivre l'évolution. Le MCA reconnait entre autre que la situation politique montre des signes d'espoir avec les actes d'apaisement du gouvernement. On pourra citer parmi ces mesures, la libération de plusieurs personnes qui ont participé à la destruction d'édifices publics, la libération des imams dont l'incarcération, bien que justifiée ravivait la tension, la levée de l'Etat de siège des villes de Bafilo, Sokodé, Mango, les consultations initiées par le Premier Ministre, la procédure très avancée des réformes politiques, etc. En somme, le Gouvernement a fait sa part.

Sytanislas Bamouni Baba, Coord. national du MCA

Les derniers résultats de la carte des scores du Togo publiés par le MCC (12 indicateurs sur les vingt requis en 2016 et 2017 et 10 en 2015) prouvent à suffisance que le Togo est une démocratie en pleine évolution dont la performance ces cinq dernières années dépassent toutes les attentes et le gouvernement s'est résolument inscrit dans une logique de renforcement de ces acquis.

Cinglant camouflet pour les négationnistes qui s'activent contre l'éligibilité du Togo

Qu'ils soient installés au Togo ou à l'étranger, ils sont encore nombreux ces compatriotes dont les agissements étonnent tout citoyen imbu de patriotisme.

A l'issu ede la réunion du conseil d'administration du MCA, ils ont commencé par distiller dans l'opinion des informations selon lesquelles le Togo serait recalé de la course. Et pourtant c'est tout le contraire qu'ils imaginent. L'appel du MCA loin de conforter la position de ces négationnistes pour faire reculer le Togo, vient confirmer la position du gouvernement de prioriser le dialogue inclusif dans la résolution de la crise. Ce qu'ils oublient en priorité, c'est que l'argent du MCC n'est jamais versé sur le compte d'un Etat. Les payements aux prestataires se font directement depuis le trésor américain.

Ainsi donc, contrairement à ce que les gens laissent penser comme si c'était dans les poches du gouvernement que ces fonds atterrissaient, les premiers perdants de cette décision, c'est les populations qui attendent beaucoup de la délivrance des titres fonciers ruraux en temps records et surtout des retombées des réformes au niveau des Tics sur la qualité, les coûts mais surtout le service universel pour les zones rurales en particuliers les femmes. "

De toutes les façons, il faut préciser que plusieurs réformes économiques ont été déjà opérées par le Togo, ce qui a séduit le FMI, la BAD, la Banque mondiale qui ne cessent d'encourager notre pays et de déverser des millions de dollars sur la terre de nos aïeux. Ainsi donc pour le MCA l'espoir est permis et le gouvernement doit continuer d'y travailler pour.

Sam Djobo

Programme de partenariat:

Le FMI subventionne le Togo à hauteur de 241,5 millions de Dollars

Le Premier Ministre togolais Selom Klassou a reçu en audience à Lomé, Sampawende Jules Tapsoda, nouveau représentant-résident du Fonds Monétaire International (FMI) au Togo, le mercredi 27 décembre dernier.

Sampawende Jules Tapsoda, nouveau représentant-résident du FMI chez le PM Klassou

L'objectif de cette rencontre était de faire le point sur les activités du FMI au Togo et de poser les bases des différentes actions à entreprendre dans les prochaines années.

Selon M. Tapsoda la première revue dans le cadre du programme de partenariat entre le FMI et le Togo a été concluante.

En effet à l'issue de cette première revue, il a été révélé que l'activité économique a progressé à un rythme modéré au premier semestre de 2017 et s'est accompagnée d'un faible niveau d'inflation. Le taux de croissance économique en fin d'année devrait se situer légèrement en deçà de 5%. Le taux d'inflation nominal en glissement annuel à juillet était de -2,5 %, principalement en raison de la baisse des prix des denrées alimentaires ; le taux d'inflation sous-jacente, abstraction faite des prix des denrées alimentaires, était de 0,6 %. L'assainissement des finances publiques a commencé avec pour objectif de ramener la dette à un niveau plus soutenable. Les dépenses ont été considérablement réduites. Le solde budgétaire primaire a enregistré un excédent de 1,4 % du PIB entre janvier et juin 2017.

Les deux personnalités ont échangé notamment sur la mission assignée au nouveau représentant du FMI au Togo, les projets soutenus par ladite institution, et la coopération avec le Togo. Au cours de cette rencontre un accord de 241,5 millions $.au titre du programme de Facilité élargie de Crédit (FEC) dans le compte de 2018 a été signé par les deux parties.

La FEC est un mécanisme de prêt qui apporte un accompagnement soutenu à moyen ou à long terme sous la forme d'un programme dans les cas de problèmes persistants de balance des paiements.

Le programme des autorités appuyé par la FEC a pour objectif de consolider la stabilité macroéconomique et de promouvoir une croissance durable et inclusive. Il vise à réduire le déficit budgétaire global de manière considérable en début de période afin d'assurer la viabilité à long terme de la dette et de la position extérieure ; à recentrer la politique économique sur une croissance durable et inclusive en ciblant les dépenses sociales et en engageant des dépenses dans les infrastructures de manière viable sur le plan financier ; ainsi qu'à corriger les faiblesses existantes du secteur financier, surtout dans les deux banques publiques. Le gouvernement s'est donc engagé à renforcer le solde budgétaire et à améliorer la gestion des finances publiques et de la dette, tout en cherchant à satisfaire les besoins sociaux.

Il faut rappeler que Sampawende Jules Tapsoda est à ce poste depuis septembre 2017.

Le Fonds Monétaire International (FMI) a été créé en juillet 1944, lors d'une conférence des Nations Unies tenue à Breton Woods aux Etats-Unis. Son objectif est de veiller à la stabilité du système international de paiements et de change qui permet aux pays de procéder à des échanges entre eux.

Kahf Djobo

Fonction publique :

Le Togo s'engage à promouvoir le travail décent de 2018 à 2021

Il ne saurait y avoir de travail décent et de mondialisation équitable sans l'élaboration et la mise œuvre de normes internationales du travail et le contrôle de leurs applications. Ces normes doivent garantir aux travailleurs, le maillon le plus fiable de la relation de travail, des droits aux conditions de travail décentes, et notamment à la liberté syndicale et la négociation collective, des relations de travail stables et directes, la protection sociale ainsi que des salaires permettant aux travailleurs et à leurs familles de vivres dans la dignité.

La table d'honneur lors de la rencontre

C'est dans cette logique que le gouvernement togolais s'est engagé depuis un moment, dans le processus d'élaboration des Programmes Pays pour un Travail Décent (PPTD) avec l'appui du Bureau International du Travail (BIT). Les acteurs concernés ce sont rencontrés les 27 et 28 Décembre dernier à Lomé en vu de la validation de ce programme pour la période 2018-2021.

Il a été question de finaliser et de valider les actions inscrite dans le document du PPTD au Togo pour la période 2018-2021.

Le document mis à la validation des acteurs, fait obligation à chaque employeur de mettre en place un minimum de sécurité et de protection sociale pour ses employés et à promouvoir le dialogue social au niveau sectoriel pour éviter les éventuels conflits qui pourraient survenir.

Les Programmes Pays pour le Travail Décent ont permis sur une durée de 5 ans au Togo de mettre à la disposition des travailleurs une assurance maladie obligatoire, d'adopter le nouveau code de sécurité sociale pour les travailleurs indépendants et de lutter contre le travail des enfants.

Le gouvernement togolais exprime un satisfecit.

Selon le ministère de la Fonction publique, les résultats obtenus dans la mise en œuvre de ce programme au Togo témoignent un taux considérable de diminution de la pauvreté.

Ainsi le taux de pauvreté a baissé de 3 point (55,1%). Egalement a-t-il souligné 10% de la population dispose désormais d'une couverture sociale.

Trois axes principaux sont proposés dans ce nouveau programme. Il s'agit : de la promotion de l'emploi décent pour les jeunes, les femmes, les migrants et les personnes handicapées; du renforcement et de l'extension de la protection sociale ; et de la protection des normes du travail par le dialogue social. Toutes ses priorités doivent permettre de donner plus de visibilité aux pouvoirs publics, d'harmoniser les interventions de tous les acteurs et de faciliter la mobilisation des contributions des organisations internationales.

Une quarantaine de pays est concerné actuellement par les PPTD en Afrique, Europe, Asie, Etats Arabes et les Amériques et des dizaines d'autres sont en préparation.

Il faut rappeler que le programme devant couvrir la période 2018-2021 fait suite à celui de la première génération qui avait couvert 2010-2015.

Kahf Djobo

Victoire Dogbé reçoit la jeunesse togolaise pour une session de restitution sur les rencontres internationales de 2016 et 2017

La ministre du développement à la base, Mme Victoire Dogbé a eu une séance de travail avec les jeunes Togolais qui ont pris part aux rencontres internationales en 2016 et 2017. Cette séance qui s'est déroulée au Palais de la Présidence, a connu deux restitutions. Une première sur le Festival des jeunes Asie-Afrique et une seconde sur le Forum mondial des jeunes à Sharm El Sheikh.

Une vue de l'assistance lors de la rencontre ; on reconnait au micro, la mnistre Victoire Dogbé

Ces restitutions avaient deux objectifs : partager les expériences et les acquis, puis permettre aux jeunes participants de mieux appréhender les efforts consentis par le gouvernement en faveur de la jeunesse au Togo ainsi que les responsabilités qui sont les leurs au regard des enjeux de développement du pays. L'organisation de cette séance s'inscrit dans la droite ligne de la préparation des différentes rencontres qui réuniront la jeunesse togolaise en 2018.

Si le festival des jeunes Asie-Afrique avait pour but principal de favoriser les échanges culturels entre la jeunesse des continents asiatique et africain, le forum mondial des jeunes visait à confronter les jeunes aux défis actuels que sont le développement durable, l'entrepreneuriat et la promotion des futurs leaders.

La jeunesse étant au cœur de l'action gouvernementale, les efforts consentis pour la participation des jeunes à ces évènements doivent être capitalisés et rentabilisés. Cela ne saurait se faire sans le partage d'expériences et l'implication effective de la jeunesse dans le processus de développement du pays.

Exhortant la jeunesse à prendre ses responsabilités face aux défis du Togo, le Secrétaire d'État auprès du Président de la République chargé de la finance inclusive et du secteur informel, Mme Mazamesso ASSIH a indiqué que " c'est à la jeunesse de prouver qu'elle peut…Il suffit de s'y mettre et de démontrer qu'on peut ". Elle a également invité " le gouvernement à faire confiance à la jeunesse pour qu'elle puisse se réaliser ".

La jeunesse togolaise consciente des enjeux actuels ne saurait faire fi des conseils prodigués par ses ainés. Mme DOGBE pour sa part a demandé aux jeunes d'être proactifs. " N'attendez pas qu'on crée un cadre avant de restituer tout ce que vous avez appris aux populations de vos localités, prenez l'initiative et devenez leader ", leur a-t-elle conseillé.

Par ailleurs, des recommandations importantes ont été faites à savoir la poursuite, la consolidation et l'organisation des foras régionaux de jeunesse initiés au Togo depuis quelques années. Les jeunes ont été conviés à s'inspirer de l'Égypte et de la Chine et à restituer leurs expériences à un grand nombre de leurs concitoyens. Un comité a été mis en place par la ministre Dogbé pour faire des propositions au Président de la République.

Source : autogo.tg

HCRRUN : La 3ème phase des indemnisations effective

Dans le cadre de la phase de réparation des victimes des troubles socio- politiques au Togo, couvrant la période 1958-2005, Le Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) a entamé la troisième phase d'indemnisation. L'on a souvenance que cette étape assez décisive de la mission du HCRRUN avait démarré il y a quelques semaines.

Mme Awa Nana daboya, présidente du HCRRUN

Les victimes vulnérables du groupe 1, sont constituées des populations issues des régions de la Savane, de la Kara et Centrale, qui ont été pris en charge du 12 au 16 décembre. Du 20 au 23 décembre la mission a continué avec les victimes de la deuxième vague, venues de la région des Plateaux.

Le mercredi 27 décembre dernier a démarré la 3ème phase des indemnisations. Elle prend en compte les victimes de Kpalimé, de Tsévié et d'Aného. Elles sont quatre-vingt-onze (91) personnes et vont bénéficier d'une prise en charge psycho-médicale et d'une indemnisation telle que recommandée par la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR).

Des dispositions ont été prises par l'Etat togolais pour la bonne marche de la mission. 2 milliards de F.CFA avaient été débloqués par le gouvernement au début de ce processus. Pour cette étape d'indemnisation les moyens ont été mis, afin de convoyer les victimes depuis l'intérieur du pays jusqu'à Lomé, pour rentrer dans leur droit. Rappelons que le HCRRUN est la dernière institution née du processus de justice transitionnelle au Togo entamé depuis 2009 avec la création de la CVJR

F.M

De l'indiscipline dans les manifestations de rue :

Un mal qui devient récurrent

Depuis quatre mois, certains partis de l'opposition togolaise appellent la population à descendre dans la rue, dans le but d'exiger les réformes sur le plan politique. Même si la constitution togolaise reconnait le droit de manifester, un aspect de ces revendications prend aujourd'hui une proportion inquiétante, et suscite des réactions. Il s'agit de l'indiscipline dans les rangs des manifestants.

Vols, harcèlements, intimidations, des pavées enlevés par endroit et des projectiles jonchant la route... le quotidien lors des manifestations de rue de l'opposition.

Il est légion d'observer de nos jours les marches de l'opposition tourner au vinaigre. Pour cause, des individus intentionnellement, provoquent les forces de l'ordre et de sécurité. Généralement, même les passants ne sont pas épargnés de provocations ou d'intimidations. Tout simplement parce qu'ils ne se retrouvent pas dans les rangs de ceux qui manifestent. Le fait d'empêcher ceux qui ne marchent pas de vaquer librement à leurs occupations, ou le non respect des itinéraires viennent entacher le caractère pacifique des marches.

Cette semaine, à la veille des trois jours de manifestations organisées par l'opposition (27,28 et 30 décembre), le gouvernement à tirer la sonnette d'alarme en invitant les leaders des partis politiques responsables de ces manifestations, à prendre aussi leurs dispositions, afin d'éviter les débordements. Yark Damehane, ministre de la sécurité a demandé aux organisateurs de veiller au respect des itinéraires convenus d'un commun accord. " Il a été demandé aux manifestants de quitter l'itinéraire prévu à Lomé pour se retrouver à certains points sensibles. En région, il a été suggéré de bloquer la circulation sur la RN1 ", a-t-il indiqué mardi dernier, priant ainsi les organisateurs à faire preuve de responsabilité.

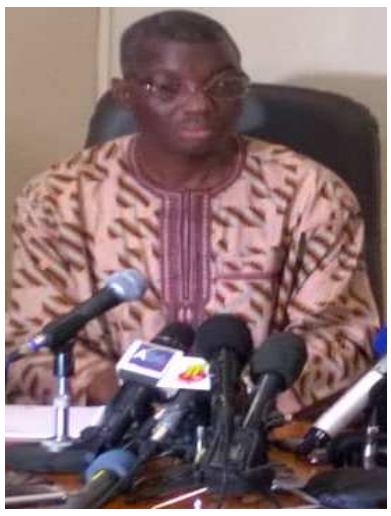

Col Yark Damehame, ministre de la Sécurité et de la Protection civile

Une analyse de la situation laisse croire à un laissé-faire de la part de certains leaders lorsqu'on assiste à des provocations. Pour certains, les marches sont des terrains d'affrontement entre populations et forces de l'ordre et de sécurité. L'on profère des menaces en toute aisance. Et l'on a comme l'impression que c'est prémédité.

Une chose est sûre, les marches organisées par l'opposition quelques soient le rythme et l'intensité doivent aboutir au dialogue. D'où, il va falloir à la classe politique à un moment donné de quitter la rue pour la table de négociation, afin de définir un consensus pour les réformes politiques.

F.M

Libéria :

George Weah, élu 25ème Président de la République

C'est la plus grande victoire de sa vie. George Weah a été élu, ce jeudi 25ème président du Liberia. Après un premier échec en 2005, l'ancien attaquant de Monaco et du PSG va prendre la succession d'Ellen Johnson Sirleaf, première femme à avoir été élue chef d'Etat en Afrique. L'ex-star du foot et sénateur George Weah a remporté 61,5% des voix lors du second tour de l'élection présidentielle, contre 38,5% au vice-président Joseph Boakai, a annoncé la Commission électorale nationale (NEC) ce jeudi après dépouillement de 98,1% des suffrages.

Pour un ancien footballeur, c'est également quasiment une première. Seul Ahmed Ben Bella avait été élu président de l'Algérie (septembre 1963-juin 1965) après avoir porté le maillot de l'Olympique de Marseille pour… un seul match en avril 1940.

L'unique joueur africain vainqueur du Ballon d'Or en 1995 se retrouve face à un défi immense pour relever ce petit Etat d'Afrique de l'Ouest toujours meurtri par une guerre civile achevée il y a 14 ans sur un terrible bilan de 250 000 morts.

Sénateur depuis trois ans, Weah entend désormais modifier le système de soins, renforcer l'éducation, relancer les sites miniers et moderniser les infrastructures afin de relancer le tourisme dans le pays. Loin des affaires du

Le Ballon d'Or 1995 élu Président de la République en 2017

foot et du PSG où son fils Timothy évolue dans l'équipe des moins de 19 ans. Son élection n'étonne pourtant pas ceux qui l'ont croisé sous le maillot rouge-et-bleu. "

C'est fabuleux car il a toujours voulu rendre au Liberia ce que le Liberia lui a donné, s'enthousiasme Jean-Michel Moutier, l'ancien directeur sportif parisien.

Source : Le Parisien

jeuKDO
TMONEY
Utilisez TMoney
et Gagnez
CHAQUE SEMAINE DE
SUPER CADEAUX
COMPOSEZ
*145#
ET FAITES VOS
TRANSACTIONS
KICKS
PLUS DE 830 LOTS À GAGNER...
LE LEADER
service client : 888
www.facebook.com/Togocel
www.twitter.com/togocel
www.togocel.tg
certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Avis d'Appel d'Offres International (AAOI)
PROJET WARCIP-TOGO
TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT D'UN CARRIER HOTEL DE NIVEAU TIER III AU TOGO

AOI N° :001-2017/MPEN/CAB/PRMP/WARCIP

1. Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite à l'Avis Général d'Appel d'Offres paru dans le numéro wb 4676 du 23 Août 2013 de « Développement Business »,

Le Gouvernement de la République Togolaise a obtenu un financement de la Banque mondiale d'un montant équivalent à Trente millions (30.000.000) dollars EU pour financer le Programme Régional Ouest-Africain de Développement des Infrastructures de Communication (traduction anglaise : West African Regional Communications Infrastructure Program ou WARCIP) dénommé WARCIP-TOGO, et se propose d'utiliser ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif aux travaux de construction et d'équipement d'un Carrier Hotel de niveau TIER III au Togo.

2. Le Ministère des Postes et de l'Economie Numérique, agissant pour le compte du Projet WARCIP, sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation desdits travaux répartis en un lot unique clé en main constitué des travaux ci-après :

- Groupe 1 : Génie civil composé de :
- Travaux n°1- Terrassement
- Travaux n°2- VRD (Voirie et Réseau Divers)
- Travaux n°3- Gros œuvre
- Travaux n°4- Etanchéité toiture
- Travaux n°5- Menuiserie extérieur
- Travaux n°6- Espace verts
- Travaux n°7- Second œuvre

- Groupe 2 : Travaux techniques composé de :
- Travaux n°8- Courants forts
- Travaux n°9- Courants faibles
- Travaux n°10- Groupes électrogènes
- Travaux n°11- Climatisation & Ventilation
- Travaux n°12- Plomberie & Sanitaires
- Travaux n°13- Système de Sécurité Incendie
- Travaux n°14- VDI (Voix Données Images)
- Travaux n°15- Plancher technique
- Travaux n°16- Urbanisation
- Travaux n°17- Pylône
- Travaux n°18- Ascenseur

- Groupe 3 : Télécom et Informatique composé de :
- Travaux n°E01- Réseau IP International
- Travaux n°E02- Informatique et bureautique
- Travaux n°E03- Développement et exploitations du site web
- Travaux n°E04- Logiciels administratifs
- Travaux n°E05- Exploitation du Datacenter
- Travaux n°E06- Exploitation de la Bande Passante Internationale

- Groupe 4 : Maintenance composé de :
- Travaux n°M01- Maintenance Courants forts
- Travaux n°M02- Maintenance Courants faibles
- Travaux n°M03- Maintenance GE
- Travaux n°M04- Maintenance Climatisation
- Travaux n°M05- Maintenance SSI
- Travaux n°M06- Maintenance Plancher Technique
- Travaux n°M07- Maintenance Ascenseur

3. le délai d'exécution des travaux est compris entre douze (12) et quinze (15) mois tel que spécifié dans le DPAO. Le lieu d'exécution est situé à Lomé, quartier Tokoin Atchanté (Lomé II).
La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres International (AOI) tel que défini dans les « Directives : Passation des marchés de biens, travaux et services (autres que les services de consultants) finances par prêts de la BIRD, et les dons et crédits de l'AID aux Emprunteurs de la Banque mondiale, Janvier 2011 », et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les directives.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Ministère des Postes et de l'Economie Numérique, Unité de Coordination du Projet WARCIP-TOGO et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres de 08h 00 à 12h00 le matin et 15h à 17h l'après-midi (TU), à l'adresse mentionné ci-après:

A l'attention de Monsieur Mayéki ALI-KPOHOU
Coordonnateur du Projet WARCIP-Togo
Ministère des Postes et de l'Economie Numérique
Avenue Abdoulaye Fadiga
Lomé-Togo
Téléphone : (+228) 22 20 95 97/ (+228) 90 02 66 17
Télécopie : (+228) 22 20 44 25
Courriel : mayeki.alikpohou@postel.gouv.tg avec copie à warcip@postel.gouv.tg ;

5. Les exigences en matière de qualifications sont :
- ne pas avoir d'antécédent de non-exécution de marché au cours des trois (03) dernières années qui précèdent la date limite de dépôt de soumission des offres, confirmé par tous les renseignements relatifs aux litiges ou aux procès complètement réglés en défaveur du soumissionnaire. Un litige ou un procès complètement réglé est un litige ou un procès qui a été rendu conformément au Mécanisme de règlement des litiges du marché correspondant et pour lequel tous les recours à la disposition du candidat ont été épuisés ;
- avoir réalisé une moyenne de chiffres d'affaires des cinq (05) dernières années des activités de constructions, de fournitures et installations d'équipements de télécommunications ou d'informatique supérieure ou égale à trente-deux millions (32.000.000) de dollars EU ;
- avoir participé à titre d'entreprise ou de sous-traitant dans au moins deux (02) marchés au cours des cinq dernières années, à compter du 1er janvier 2013 jusqu'à la date de remise des offres avec une valeur minimum de dix millions (10.000.000) de dollars EU chacun, qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés, pour l'essentiel, et qui sont similaires aux travaux proposés. La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes /technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans la section VII, Etendue des Travaux. ;
- la justification de faciliter le crédit bancaire couvrant un montant minimum égal à six million (6.000.000) de dollars EU nets de ses autres engagements ;
- la mise à disposition du chantier des équipements et du personnel essentiels pour l'exécution des travaux conformément à la section III ;
- fournir l'autorisation du fabriquant si le Soumissionnaire compte fournir et installer des composants importants d'équipement qu'il ne fabrique ou ne produit lui-même conformément aux dispositions à la section III.

6. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir à partir du 18 décembre 2017 un dossier d'Appel d'offres complet en langue française à l'adresse mentionnée ci-dessous contre paiement en liquidité d'un montant de cent milles (100.000) francs CFA ou sa contre-valeur dans une monnaie librement convertible.

Secrétariat du WARCIP
Siège du Projet WARCIP-Togo
Ministère des Postes et de l'Economie Numérique
Avenu Abdoulaye Fadiga
Lomé-Togo
Téléphone : (+228) 22 20 95 97/ (-228) 90 02 66 17
Télécopie : (+228) 22 20 44 25

Le paiement sera effectué en espèces à l'adresse ci-dessus, contre remise d'un reçu.

7***. Les soumissions*** devront êtres accompagnées du reçu d'achat du Dossier d'Appel d'Offres International délivré par l'UCP WARCIP et déposées au secrétariat de l'UCP à Lomé, le 06 mars 2018 à 10 heures (TU) au plus tard. Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les soumissions présentées hors délais seront rejetées. Les soumissions seront ouvertes physiquement ce même jour, 06 mars 2018 à 10 heures 30 minutes (TU) dans la salle de réunion du siège du WARCIP-Togo, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

8. L'offre doit être accompagnée d'une Garantie bancaire de soumission d'un montant de deux cent millions (200.000.000) francs CFA.

9. Il sera organisé à l'intention des soumissionnaires une réunion préparatoire le 16 janvier 2018 à 09 heures TU dans la salle de réunion du siège du WARCIP-Togo suivie le même jour d'une visite du site où sera construit le carrier hotel.

10. Les offres resteront valides pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des plis.

Le Ministre des Postes et de l'Economie Numérique
Cina LAWSON

Récépissé n°0254/29/10/04 HAAC
L'ÉVEIL de la nation
Siège : Agbalépédo, non loin de la gare routière
Tél: (00228) 22 32 85 95
Directeur de Publication: Sama T. DJOBO
(00228) .90 03 17 74
.98 62 72 72
Rédaction: Biva KPELAFIA, Sam DJOBO, Moudjib FALANA, Kahf DJOBO
Secrétariat : AGBERE Takira
Imprimerie: RAD GRAPHIC Sarl U.
Tirage : 2.500 exemplaires